

## Faculté des sciences de l'activité physique

### Les examens à la FASAP

Pendant la période des examens finaux (généralement une semaine ou deux à la fin du trimestre), un nouvel horaire est préparé et il y a bris d'horaire. Il est de votre responsabilité de vérifier le jour et l'heure de vos examens. **Toute absence non justifiée entraîne automatiquement la note zéro pour cet examen.**

#### Règle facultaire sur le report d'examen

Un report d'examen est permis pour des raisons majeures seulement. Cette justification doit être fournie à la secrétaire de faculté dès que possible si elle est connue d'avance. Les événements imprévisibles seront traités au cas par cas. La justification doit être de nature incontournable (raison médicale, décès, participation sportive telle que définie dans une des politiques facultaires en vigueur). Les absences pour le travail ou pour les voyages ne sont pas recevables même si des engagements financiers sont en jeu.

Si un malaise grave survient le jour même de l'examen, la personne doit laisser un message au bureau du responsable des examens, Mme Catherine Lestage, au poste 62334 en mentionnant la raison de son absence et ses coordonnées téléphoniques.

#### Consignes lors de la passation d'un examen

- Vous êtes tenu de respecter toutes les consignes données par la ou les personnes surveillantes. Elles sont en autorité pour toute la durée de l'examen.
- Il est strictement interdit de manger pendant les examens. Il est seulement permis d'apporter une bouteille d'eau qui doit déjà être remplie.
- Les personnes étudiantes se départissent de ce qui n'est pas nécessaire à l'examen (chapeau, montre, casquette, cellulaire ainsi que les sacs, étuis à crayon, etc.) et déposent tous ces articles en avant ou sur les côtés de la salle d'examen selon ce qui est le plus approprié.
- Toutes et tous doivent observer le silence dès que débute la distribution des copies.
- Les étudiantes et les étudiants doivent poser devant eux en tout temps une carte d'identité reconnue (carte étudiante, permis de conduire ou carte d'assurance-maladie) avec photo.
- Les téléphones cellulaires, les appareils électroniques et les montres sont rigoureusement **interdits**. Si vous avez oublié de les laisser hors de la classe, vous devez les laisser en avant ou sur les côtés de la classe. **Prenez soin d'éteindre** tout appareil susceptible d'émettre des sons.
- Lorsqu'une personne arrive en retard, elle doit terminer en même temps que les autres, à moins d'autorisation contraire. Cependant, l'accès à la salle est interdit à tout retardataire dès le moment où une personne a déjà terminé l'examen et quitté le local.
- Les personnes surveillantes ne sont pas autorisées à répondre aux questions. Un responsable de l'activité pédagogique fera une tournée pendant l'examen à cette fin.
- Les sorties de la classe pendant l'examen doivent être exceptionnelles, elles feront l'objet d'une surveillance. Aucune sortie ne sera autorisée dans la première heure de l'examen, peu importe sa durée totale. La personne qui doit sortir devra attendre qu'une personne chargée de la surveillance soit disponible. Toute personne qui possède une condition médicale autorisant les sorties doit en apporter la preuve d'avance au bureau de Catherine Lestage.